

A propos du *Champ d'Asile* ou *d'Asole*

Claude Thiébaud

Resserrer les liens entre les chercheurs et faire jouer à *Souffle de Perse* un rôle qu'aucun support ne peut jouer, tel est le sens de ma démarche. A côté de contributions qui y font le point sur telle ou telle question, intéressantes mais toujours univoques (d'un producteur de sens à un consommateur-lecteur), qui se présentent comme achevées (ou du moins, qui ne sont présentées que lorsque leur auteur a le sentiment d'avoir trouvé ce qu'il cherchait), il s'agirait d'associer les lecteurs à des recherches en cours, *avant que celles-ci ne soient achevées, avant même qu'on soit assuré que telle ou telle puisse aboutir.*

Intérêt potentiel d'une telle pratique ? Sortir du scénario habituel du chercheur isolé. Souvent, intrigué par telle zone d'ombre, on commence à la sonder, on trouve quelques indices qui semblent étayer un commencement d'hypothèse, mais hélas on abandonne la plupart du temps parce qu'au total, on n'a rien trouvé de définitivement éclairant, parce qu'il faudrait relire ceci et cela, retrouver telles notes prises il y a dix ans et qui se cachent dans on ne sait plus quel dossier, parce qu'il faudrait retourner à Aix, ou au Quai d'Orsay, ou en Guadeloupe... Pourquoi pas à Washington ou à Pékin ?

Ou bien on s'est vraiment attelé à la recherche mais on n'a pas eu la chance de tomber sur le détail dont on espérait l'existence. Peut-être n'y avait-il rien à trouver, mais le fait que l'information recherchée n'ait pas été trouvée ne prouve pas qu'elle n'existe pas quelque part, dans la plus inattendue des revues, dans tel dossier d'archives où l'on n'aurait jamais pensé à la chercher. Cette information recherchée existe peut-être donc bien et attend quelque part son *inventeur*... Tel chercheur ne l'a pas trouvée alors que d'autres, qui la connaissent, n'en ont rien fait parce qu'elle n'entrait pas dans le cadre de leurs recherches à eux : ils l'ont vue, mais sans en voir l'importance...

Dans ces deux cas de figure, il peut être intéressant de faire part de son hypothèse autour de soi, si modeste soit elle, en précisant les quelques indices qui laissent espérer que, peut-être, il serait bon de poursuivre... Et quand bien même il s'agirait d'une fausse bonne idée, qui sait ce qu'à l'occasion, on serait amené à découvrir ! L'Amérique n'a pas été découverte autrement. Trouver autre chose que ce qu'on cherchait, c'est toujours trouver.

D'où mon souhait : que soient signalées à *Souffle de Perse* nos découvertes, même minuscules, nos hypothèses inabouties, au lieu de les abandonner sous le prétexte que nous n'avons pas su ou pu aller au bout de notre intuition. Les garder pour plus tard, c'est courir le risque de les oublier. Quand feront-elles à nouveau surface ? Les évoquer dans *Souffle de Perse*, c'est leur donner une chance de voir le jour.

Par exemple... (après la défense, l'illustration).

Dans le volume des *Œuvres complètes* de Saint-John Perse, et plus précisément dans une de ses *Lettres de jeunesse* adressées à Francis Jammes¹, il est fait mention d'un énigmatique *Champ d'Asole* : le curé de Goyave, en Guadeloupe, sur la demande

¹ Saint-John Perse, "Lettre à F. Jammes, Saint-Sauveur, septembre 1906", *Œuvres complètes*, collection de la Pléiade, Gallimard, 1972, p. 756. Original perdu.

d'Alexis Leger, y aurait retrouvé la tombe du grand-père du poète d'Orthez. *Champ d'Asole* ? Pourquoi pas *Champ d'Asile* ?

A l'évidence, il faut lire *Asile*. Daniel Marie-Sainte, le premier biographe de Jean-Baptiste Jammes, le grand-père de Francis², quand il cite le texte de la *Pléiade*, rectifie *Azole* en *Asile* sans le signaler, comme on fait pour une simple faute typographique. La cause est entendue ? Voire.

Explication du nom : Jean-Baptiste Jammes y a été inhumé, la périphrase *Champ d'Asile* désigne tout naturellement un cimetière. Pas du tout : ce *Champ d'Asile* n'était pas d'abord un cimetière mais une *habitation*, c'est-à-dire une exploitation agricole, même si Jean-Baptiste Jammes a choisi de s'y faire inhumer. D'ailleurs, à aucun moment Alexis Leger ne parle de cimetière mais d'un *champ d'inhumation*³. Daniel Marie-Sainte nous apprend en effet que le nom de *Champ d'Asile* avait été donné par Jean-Baptiste Jammes à cette propriété quand il en fit l'acquisition en 1842. Le nom lui aurait seulement plu, parce qu'il *avait quelque chose de singulier et seyait parfaitement à la retraite, à l'asile campagnard de M. Jammes*, écrit Daniel Marie-Sainte. Soit. Calme garanti, car le nouveau propriétaire n'a pas l'intention de faire tourner son exploitation, la maison du maître est fort modeste et délabrée, il est seulement un habitant des villes en quête d'un coin de nature. Sa vie à lui est en ville, à Goyave dont il est le maire.

Mais cette formule singulière, il ne l'avait pas inventée. *Champ d'Asile* était le nom d'une autre habitation, située sur la commune de Sainte-Rose, achetée en 1831 par Jean-Baptiste Jammes en association avec un certain Bertrand Cestia. En fait, la vente sera résiliée, les Cestia seuls l'exploiteront. Mais problème : le nom ne renvoie pas à un lieu où se reposer, *Champ d'Asile* est le nom d'une vraie habitation en activité, où vivent et travaillent un grand nombre de gens, avec toute une partie industrielle pour le travail de la canne, la fabrication du sucre, la distillation du rhum... Tout le contraire d'une résidence secondaire. Il doit être possible, en fouillant dans les archives, de préciser la date de la première mention d'une habitation de ce nom à Sainte-Rose.

Pourquoi cet acharnement sur un problème aussi minuscule ? Parce que, par hasard, j'ai découvert l'existence d'un *Champ d'Asile* jadis célèbre, situé ailleurs qu'en Guadeloupe mais pas très loin, qui fut l'objet de vives polémiques dans la presse et l'opinion françaises, un lieu qui était très marqué politiquement. Et alors ? Alors le poète Saint-John Perse, ou l'homme politique Alexis Leger, ou les deux, qui connaissaient l'histoire, auraient jugé préférable de détourner l'attention du lecteur.

Sinon quelles autres explications à cette graphie *Champ d'Asole* au lieu de *Champ d'Asile* ? Ce serait une simple faute du typographe qui aurait échappé à la vigilance de tous les correcteurs, à commencer par Saint-John Perse lui-même ? C'est vrai, on trouve de semblables fautes dans la *Pléiade*. Ou alors, le poète n'aurait connu la formule *Champ d'Asile*, en son enfance, que par ouï-dire, d'où son erreur dans sa transcription ? Ou bien c'est le curé qui aurait mal transcrit la formule parce qu'il ne la connaissait lui-même que par ouï-dire ? Mise à part la faute d'inattention, toutes ces hypothèses s'appuient sur l'ignorance supposée de Saint-John Perse au sujet du nom du lieu : il ne l'a pas rectifiée au moment où il recopiait la lettre du curé de Goyave, ou en relisant les

² Daniel-E. Marie-Sainte, "Jean-Baptiste Jammes, docteur médecin et maire de Goyave au XIX^e siècle", *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe*, n° 69-70, 3^e et 4^e trimestre 1986 (en réalité septembre 1988).

³ OC, p. 1221, note sur la p. 756.

épreuves de la *Pléiade*, parce que les deux formules étaient pour lui aussi peu signifiantes l'une que l'autre. De fait, les environs de Goyave n'étaient pas, en Guadeloupe, un de ses terrains de jeux, rien à voir avec Pointe-à-Pitre, ou les environs de *Bois-Debout* ou de *La Joséphine*, où résidaient des parents.

Reste l'idée selon laquelle il connaissait la formule «Champ d'Asile» mais l'aurait volontairement modifiée en *Asole*, parce qu'il ne souhaitait pas mettre ses lecteurs sur la voie de ce à quoi elle renvoie. Premier indice, mais il est minuscule, à l'appui de cette hypothèse : l'usage des guillemets. Ils peuvent avoir une valeur discrètement ironique (quand il désigne des lieux, par exemple *La Joséphine* ou *Le Bois-Debout*, le poète n'a pas l'habitude d'utiliser les guillemets).

Qu'Alexis Leger ait connu le *Champ d'Asile* de Jammes me semble d'autant plus vraisemblable que les Leger, Anatole d'abord, puis Alcide, étaient les notaires de Jammes, que c'est Alcide qui a établi l'inventaire après décès (en 1857) et ouvert le testament (le *Champ d'Asile* à la mulâtresse Adolphe Voulzy, une ancienne esclave à qui Jammes avait fait quelques enfants). Et Alexis, le grand-père du poète, est aussi notaire, et Amédée son père est avoué. En 1906, quand le futur Saint-John Perse reçoit la lettre du curé de Goyave sur le *Champ d'Asile*, Amédée son père est encore là, bien vivant... Par Amédée, Alexis a pu en apprendre bien davantage sur le grand-père Jammes et son *Champ d'Asile* que par les deux lettres du bon curé de Goyave.

Oui, mais le *Champ d'Asile* historique, celui qui apparemment pose problème ? Puisque c'est une affaire politique qui, on va le voir, peut avoir des ramifications en Guadeloupe, Amédée pouvait n'en rien ignorer, lui qui s'intéressait suffisamment à la politique pour en faire lui-même. Et l'on sait comme le père et l'enfant étaient proches...

Mon hypothèse ? Elle ne s'appuie pour l'heure que sur des présomptions. Je ne la présente que pour éveiller l'attention de tous ceux qui se penchent sur les documents conservés par la Fondation Saint-John Perse : qui aurait trouvé ici ou là, sous la plume du poète, ou dans les marges des innombrables livres, revues et autres imprimés qu'il a annotés, un signe même minuscule de son intérêt pour le *Champ d'Asile* historique, ses promoteurs, et la région où il fut fondé ?

De quoi s'agit-il ? D'une affaire dramatique sur laquelle je viens de tomber par hasard, en feuilletant, sans but défini, la collection de *La Minerve française*, la revue du parti libéral sous la Restauration. Benjamin Constant en était un des principaux rédacteurs. La consultation de quelques dictionnaires est venue dans un deuxième temps préciser certains détails. Tout récemment, un article paru dans *Généalogie et Histoire de la Caraïbe* a évoqué le *Champ d'Asile* à propos du livre d'un certain Just Girard, paru en 1860, intitulé *Les Aventures d'un capitaine français, planteur au Texas, ancien réfugié du Champ d'Asile*⁴. Je dirai plus loin ce qui peut faire penser que les Leger en général, et donc Alexis lui-même, peuvent être concernés par cette affaire. Mais d'abord les faits, d'après le dictionnaire de Pierre Larousse :

A la deuxième rentrée de Louis XVIII [après Waterloo, 18 juin 1815], beaucoup de français, poursuivis par une réaction implacable, se réfugièrent aux États-Unis, où il leur fut accordé 100 000 acres de terrain sur le golfe du Mexique, entre les rivières del Norte et de la Trinité, pour y fonder une colonie. Ce lieu de refuge, cet établissement de proscrits, reçut le nom de Champ d'Asile. Pendant que les frères Lallemand organisaient la petite république, composée

⁴ G.H.C., n° 82, mai 1996, p. 1996. La revue est dirigée par Bernadette et Philippe Rossignol qui jadis nous ont gratifiés d'une fort utile étude sur *L'Ascendance antillaise de Saint-John Perse*, Centre de Généalogie et d'Histoire des Isles d'Amérique, dossier n° 2, octobre 1982 (additif en 1984).

surtout d'anciens militaires, les libéraux ouvraient en France des souscriptions [allusion à La Minerve française et à Benjamin Constant], et Béranger excitait l'intérêt public par sa belle chanson du Champ d'Asile ; une autre chanson portant le même titre était rimée par Naudet, et suffirait pour illustrer le musicien Romagnesi. Mais l'Espagne ayant revendiqué le terrain sur lequel s'étaient installés les colons, les États-Unis leur donnèrent en échange un emplacement dans le pays d'Alabama, sur les bords du Tombigbee. Ils y fondèrent l'Etat de Marengo, dont la capitale était Aigleville. Mais le manque de ressources ne leur permit pas de consolider la nouvelle colonie, et la plupart rentrèrent en France sous le ministère Decazes [1819-1820].

Le même Pierre Larousse consacre un article à chacun des deux frères Lallemand, l'un et l'autre général et baron, Frédéric Antoine (1774-1839) et Henri Dominique (1777-1823), ce qui nous vaut quelques détails supplémentaires sur le *Champ d'Asile*. On y apprend que l'aîné, engagé volontaire en 1792, avait fait toutes les guerres de la Révolution puis de l'Empire, notamment en Egypte et à Saint-Domingue (en 1802, pour tenter de rétablir l'esclavage), s'était rallié à Louis XVIII, puis à Napoléon pendant les Cent-Jours, s'était conduit vaillamment à Waterloo, avait été condamné à mort par contumace par le nouveau pouvoir, avait connu d'abord l'exil en Turquie, en Perse et en Égypte avant de s'embarquer pour les États-Unis en 1816.

Là il trouva son frère avec un grand nombre de militaires de tous grades, et résolut de fonder avec ces réfugiés une colonie sous le nom de Champ d'Asile. Dans ce but, il choisit un district inhabité du Texas, sur les bords de la rivière Trinité, y réunit environ trois cent cinquante colons (21 décembre 1817) et distribua à chacun 20 arpents de terre, avec des instruments et des semences ; mais les Espagnols ayant voulu disperser la colonie. Lallemand dut se replier avec ses compagnons sur Galveston, où les vivres manquèrent bientôt, finit par abandonner son entreprise, et n'eut aucune part à la fondation de la nouvelle colonie appelée canton de Marengo.

Après quoi il se retira à la Nouvelle-Orléans, loua et exploita un grand domaine (avec quels fonds ?), revint discrètement en France (en 1823), repartit pour New York où il fonda une maison d'éducation. Il retrouva finalement son grade et un emploi en France sous Louis-Philippe qui le fit Pair de France en 1832. Au total une belle figure d'aventurier.

Le plus jeune, Henri Dominique, qui commanda l'artillerie de la garde à Waterloo, prit part au projet de son frère de créer aux États-Unis une colonie française, mais ne se rendit jamais au *Champ d'Asile* : ayant épousé la fille d'un riche négociant français de Philadelphie, il vécut à la Nouvelle-Orléans puis se fixa à Bordentown (comme Joseph Bonaparte, l'ex-roi de Naples et frère aîné de Napoléon 1er), près de Philadelphie, où il se consacra à l'étude des sciences. Il fit paraître en anglais un *Traité d'artillerie* qui aurait quelque valeur.

On trouvera d'autres détails sur le *Champ d'Asile* dans les articles consacrés par la *Biographie générale* de Firmin Didot aux deux frères Lallemand (tome XXX, 1859). Pierre Larousse a beaucoup utilisé ces articles, parus sous le Second Empire, ce qui peut expliquer que, pour une fois, il ne soit pas aussi sévère qu'il savait l'être à l'égard de tout ce qui a rapport à la mystique napoléonienne.

La *Grande Encyclopédie* de Marcellin Berthelot, au tournant du siècle, cette figure emblématique de la III^e République, est souvent plus précise et plus sévère pour l'aîné des Lallemand, comme le sont tous les républicains au sujet des deux Napoléon. L'aventure du *Champ d'Asile* y apparaît plus nettement comme une tragédie doublée d'une probable escroquerie : quand on apprit que l'Espagne se préparait à attaquer la colonie, y lit-on,

Lallemand, après une tentative de résistance, se replia dans l'îlot de Galveston, où bientôt le manque de vivres et les maladies décimèrent ses compagnons. Sous prétexte d'activer les envois de vivres et de secours qu'ils attendaient vainement, Lallemand les abandonna et ne revint plus. On a prétendu qu'il n'avait jamais songé à fonder une colonie agricole, que son but secret avait

été de préparer l'enlèvement de Napoléon à Sainte-Hélène et de lui offrir un noyau d'armée ; on dit aussi qu'il avait rêvé de conquérir le Texas ou même les Florides. Quoi qu'il en soit, après son départ, tous les maux fondirent à la fois sur les malheureux colons du Champ d'Asile. Beaucoup périrent ; d'autres réussirent à se faire transporter à la Nouvelle-Orléans ou à la Louisiane.

On trouvera des informations de première main – mais systématiquement favorables – sur le *Champ d'Asile* dans la *Minerve française* à partir de septembre 1818⁵ : présentation générale et historique, lancement et suivi de la souscription, *lettre d'un Français réfugié au Champ d'Asile, à sa mère à Paris*, divers poèmes intitulés « *Le Champ d'Asile* » (de A. Béraud, de Naudet), une chanson de Béranger sur les vaillants colons de *Champ d'Asile*, etc. La souscription fut close le 1er juillet 1819 et rapporta 95018 francs, à quoi il faut ajouter ce que rapporta la vente de la *Notice sur le Champ d'Asile* éditée par la Librairie Ladvocat au profit des émigrants. Pendant un temps *les derniers colons avaient déjà quitté l'îlot de Galveston que de nouveaux réfugiés venaient encore les rejoindre*. Dès 1819, Millard, ancien du *Champ d'Asile*, avec un certain Hartmann, publiait une *Notice historique sur le Champ d'Asile comprenant tout ce qui s'est passé depuis la formation jusqu'à la dissolution de cette colonie*⁶.

Galveston et sa baie, dans le golfe du Missouri, la Trinity River, Bordentown, la ville de Trinity au Texas, le canton de Marengo et sa principale ville, Aigleville dans l'Alabama : qui, parmi les lecteurs du poète, sait si Alexis Leger mentionne quelque part ces noms ? Y a-t-il séjourné, ou y est-il seulement passé, et y aurait fait le rapport avec l'ancienne colonie du *Champ d'Asile* ? Alexis Leger n'a-t-il jamais manifesté son intérêt pour les frères Lallemand, par exemple dans les marges des ouvrages de sa bibliothèque, dans les pages de revues qu'il conservait dès qu'elles avaient un rapport avec ce qui l'intéressait, par exemple les Antilles, par exemple les Français en Amérique ? Je n'ose espérer que quelqu'un signale une note de sa main sur les Lallemand, comme il en existe une sur un Saint-Leger qui fut commissaire de la République envoyé à Saint-Domingue sous la Révolution (il avait là des raisons fortes de s'intéresser à ce patronyme).

L'affaire concerne donc le Texas et non pas la Guadeloupe où le nom de *Champ d'Asile* a dû n'être donné à l'habitation de Sainte-Rose que par référence au *Champ d'Asile* originel.

Je n'ai pas identifié d'anciens colons du *Champ d'Asile* qui se soient exilés en Guadeloupe mais ceci est tout à fait possible et voici pourquoi : il n'y avait pas là-bas que des militaires, même s'ils étaient la majorité, on y comptait aussi un certain nombre d'anciens colons qui avaient fui Saint-Domingue après la révolte des esclaves (à partir de 1791), l'émergence de Toussaint-Louverture et l'expulsion des derniers Français par Dessalines en 1803. Dans le livre évoqué plus haut, de Just Girard, dont *Généalogie et Histoire de la Caraïbe* a rendu compte, est évoquée la présence au *Champ d'Asile* de plusieurs ex-colons de Saint-Domingue. Ils ont nom Tournel, Rigault, Collin. Où s'en sont-ils allés quand tout fut fini ? En France, comme la plupart des anciens officiers de Napoléon ?

Voilà l'argument : conformément à ce qui s'est toujours observé dans la zone caraïbe, à chaque catastrophe sans exception, ces colons ont dû rejoindre des parents

⁵ *La Minerve française*, n° 32, septembre 1818, tome III, p. 256 et suiv.

⁶ *Le Champ d'Asile* est aussi évoqué dans les *Mémoires d'un bourgeois de Paris* du docteur Louis Véron, 1853, tome II, p. 137 et suiv.

proches ou lointains. Ainsi avaient fait certains des ancêtres de Saint-John Perse : chassés de Saint Domingue, certains de Leyritz étaient revenus à Pointe-Noire en Martinique dont ils étaient originaires. C'est cette branche qui, de Martinique, repartira s'installer en Guadeloupe, du côté de Petit-Bourg.⁷ D'autres de Leyritz étaient allés à Baltimore : le général comte Alexis de Leyritz, arrière-grand-oncle du poète, y est né. Après la fin de l'affaire du *Champ d'Asile*, certains des survivants ont donc très bien pu revenir en Guadeloupe : ainsi s'expliquerait le nom, très politiquement connoté, donné à l'habitation de Sainte-Rose.

Resterait à savoir pourquoi Saint-John Perse n'aurait pas souhaité que son lecteur identifie trop aisément cette aventure du *Champ d'Asile*. C'est peut-être, selon moi, parce qu'il s'agit de politique, qu'il est très attentif à tout ce qui touche à la politique dans ses confidences autobiographiques, et qu'il préfère brouiller les pistes quand il lui est impossible de taire ce qu'ont été les options de ses parents, au cas où ces options ne cadreraient pas parfaitement avec l'image qu'il veut donner de lui-même.

Autant il est prolix quand ses ancêtres apparaissent, sur le plan intérieur, comme de grands serviteurs de l'État, et sur le plan extérieur, quand ils font la course à l'Anglais, autant, quand il ne s'agit plus d'un passé lointain mais de choix contemporains, compliqués, il préfère mettre en œuvre, ainsi qu'on l'a dit, la *stratégie de la seiche*.

Ainsi de la réalité politique en Guadeloupe dont a résulté le départ de la famille (départ mis sur le compte d'un tremblement de terre ou d'une crise économique alors qu'il s'agit de troubles et de menaces autrement graves), ainsi de l'engagement de son père au côté des hommes de progrès (et du journal *Le Progrès*), ainsi de beaucoup d'autres Leger avant lui, complètement oubliés dans la *Pléiade* au profit d'imaginaires Leger Saint-Leger ou Saint-Leger-Leger.

Car enfin, une rue de Pointe-à-Pitre porte bien le nom d'Anatole Leger. Celui-ci a commencé son ascension politique sous Louis-Philippe, dès 1839, depuis 1843 il est *l'homme du 8 février*, auréolé de son rôle dans la catastrophe qui a détruit Pointe-à-Pitre, mais c'est sous Napoléon III qu'il émerge véritablement. Il n'était plus rien sous la II^e République, le revoilà conseiller municipal de Pointe-à-Pitre en 1854, maire en 1860, conseiller général en 1864, président du Conseil général à partir de 1868 jusqu'à l'effondrement du Second Empire après Sedan.

Là est selon moi le point essentiel : le grand homme de la famille n'aura jamais eu autant de pouvoir que sous le Second Empire. Voilà l'inavouable : Anatole Leger était *impérialiste*, au sens où il s'était rallié à Napoléon III. D'autres Leger peuvent l'avoir été aussi. Il faudra voir. Sous la III^e République et Alexis Leger a été un haut fonctionnaire de la III^e République, c'est plutôt mal vu. Dans les années 1970, sous la V^e, quand le poète conçoit le volume de ses *Œuvres complètes*, la question importe infiniment moins, mais c'est l'époque où il est soucieux de donner de lui-même, et pour l'éternité, une image irréprochable...

Grande cause, petits effets : parce que le *Champ d'Asile* avait surtout réuni des nostalgiques de l'Empire, mieux valait qu'il ne fût pas identifié. Son souvenir était en train de disparaître en Guadeloupe comme partout, inutile d'attirer l'attention sur lui, pour éviter que ne soit posée la question de la pérennité, parmi ses proches, à côté d'une nostalgie monarchiste, voire légitimiste (cas d'Augusta Caille, la propre grand-mère du

⁷ Voir la biographie inédite des de Leyritz par Eugène Joubert aux Archives Départementales de la Guadeloupe.

poète, son *vrai sang*), du mythe napoléonien. Certains documents, conservés à la Fondation, que j'ai eus en main jadis, suggèrent le lien fort de certains des parents d'Alexis Leger avec Napoléon III, presque d'un culte. Je me souviens par exemple - mais où la retrouver ? - d'une image pieusement conservée qui avait été imprimée à l'occasion de l'anniversaire de la mort de l'empereur, je ne sais plus s'il s'agissait de l'oncle ou du neveu.

Avec *Asole* à la place d'*Asile*, Saint-John Perse aurait voulu brouiller les pistes ? Peut-être, peut-être pas, l'avenir l'établira... peut-être. Ce qui est sûr, c'est que cette question amène à s'intéresser à la réalité des options politiques de ses parents tout au long du XIX^e siècle, et à la nature de son rapport à ceux-ci (et à celles-là)...

Claude Thiébaud
Amiens